



HAL
open science

Forêt et société : une union durable. 1960-2003 : évolution de la demande sociale face à la forêt

Philippe Deuffic, Anne-Marie Granet, Nathalie Lewis

► To cite this version:

Philippe Deuffic, Anne-Marie Granet, Nathalie Lewis. Forêt et société : une union durable. 1960-2003 : évolution de la demande sociale face à la forêt. Rendez-vous Techniques de l'ONF, 2004, 5, pp.10-14. hal-02583099

HAL Id: hal-02583099

<https://hal.inrae.fr/hal-02583099v1>

Submitted on 12 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Forêt et société : une union durable. 1960 – 2003 : évolution de la demande sociale face à la forêt

Le rôle social de la forêt apparaît souvent comme une préoccupation contemporaine. Pourtant, dès le 19^e siècle, le mouvement hygiéniste français revendiquait l'importance du rôle social de la forêt (dans lequel la fonction de loisir occupe une place notable). Forts de 40 ans d'études contemporaines sur la forêt sociale (1960-2003), nous montrerons combien le regard du public a évolué face à son domaine vert, en parallèle avec l'évolution de toute notre société. L'article fera la synthèse d'une étude commandée par l'ONF à une équipe du Cemagref de Bordeaux sur les liens entre la forêt et la société (Lewis et al., 2003).

Dès les années 1970, en France, de grandes enquêtes sociologiques portant principalement sur la fréquentation des forêts furent mises en place (voir tableau ci-dessous). Au début des

années 1990, plusieurs enquêtes ont mis en évidence l'apparition du concept « environnement ». La forêt, dès lors, allait incarner pour une majorité de Français le symbole par excellence de la Nature. Aujourd'hui,

les fonctions récréatives de la forêt restent un enjeu majeur pour nos sociétés occidentales essentiellement urbaines : les usagers s'orientent vers des pratiques plus individualisées. Par ailleurs, le contexte

PRINCIPALES ENQUÊTES EN FRANCE ENTRE 1960 ET 2003

1969	SARES <i>Étude de la fréquentation des forêts de la région parisienne</i>	Région parisienne
1973	Ballion / INSEE <i>Enquête nationale sur la fréquentation des forêts</i>	France
1971-1973	R. Ballion	Forêt de Sénart et forêts parisiennes
1973-1979	INRA d'Orléans	Fontainebleau
1991	BVA pour ONF	France
1992	BVA pour DERF	Forêts péri-urbaines
1996	IFEN / CREDOC <i>Les opinions des français sur l'environnement et sur la forêt.</i>	France
1998-1999	CREDOC/ IFEN	Île-de-France
2000	SOFRES <i>pour La Collective du Bois et de la Forêt</i>	France
2000	IFEN <i>La Forêt, symbole de la nature menacée</i>	France
2002	CREDOC /AEV <i>La fréquentation des forêts publiques en Île-de-France. Caractéristiques de sorties et flux de visites des franciliens.</i>	Île-de-France
2002	IFEN <i>Les attentes des français en matière d'environnement.</i>	France

géographique et social n'est pas négligeable et reste déterminant dans la relation du groupe social à sa forêt. Le citadin ne s'approprie pas la forêt suivant les mêmes critères que l'habitant du monde rural.

Forêt-société : un lien séculaire

Depuis longtemps, forêts et sociétés sont inextricablement soudées. Les travaux d'historiens nous rappellent la place de la forêt au cours du Moyen-Âge ou de la Renaissance. Néanmoins, ce sont les fonctions de production (bois d'œuvre, bois de chauffage, chasse, pâturage ou cueillette) qui, le plus souvent, sont associées au rôle de la forêt. Vers la seconde moitié du XIX^e siècle, des voix se sont élevées pour attribuer à la forêt d'autres fonctions que celles liées à la production de bois d'œuvre et à la chasse. Dans les zones de montagnes, il s'agissait de limiter les effets de l'érosion, même si cela provoquait de violents conflits sociaux avec les populations locales (Whited, 2000). À proximité des grandes agglomérations, il convenait d'aménager des espaces de promenade et de respiration pour le citadin opprimé par la ville, dans l'esprit du courant hygiéniste de l'époque. Par ailleurs, cela coïncida avec une revendication sociale forte venant des artistes et intellectuels contre le productivisme de l'administration forestière. Ces mouvements se traduisirent par la création des réserves artistiques et des premiers sentiers de randonnée contribuant à la renommée de nombreuses forêts périurbaines (Fontainebleau, Compiègne...). Pour autant, la prise en compte de ces demandes sociales exercées à l'endroit de la forêt est restée limitée jusqu'à la fin des années 1950.

Les Trente glorieuses, le boom de l'après-guerre (1945 - 1973)

Les choses vont changer suite aux transformations sociales de l'après-guerre. Les Trente glorieuses met-

protocole

L'analyse des enquêtes et des articles de référence produits au cours de ces 40 dernières années sert à mieux saisir le lien « forêt/société », l'évolution des thèmes de recherches et leurs conséquences en matière d'orientation des politiques forestières. À cet effet, nous avons analysé des enquêtes quantitatives, qualitatives ou mixtes réalisées à l'échelon national ou régional, et des articles spécialisés qui traitaient du lien forêt société d'un point de vue théorique, méthodologique, rétrospectif ou dans une visée planificatrice.

Quelques travaux internationaux ont également été consultés. La période couverte par cette recherche bibliographique va de 1965 à 2003. Toutefois la première enquête traitant spécifiquement du lien forêt société date de 1969. Les articles antérieurs traitent de cette question de manière beaucoup plus liminaire.

Cette recherche a permis de collecter 215 travaux traitant du lien forêt société ; 42 textes et résultats d'enquête ont fait l'objet d'une analyse approfondie.

tent en jeu de nouvelles problématiques. La société française se transforme sous l'effet de la croissance urbaine, de l'augmentation du pouvoir d'achat (le consumérisme) et surtout, d'une montée en puissance du temps libre et de l'utopie de la société des loisirs.

Les décideurs publics s'interrogent alors sur le rôle social des espaces forestiers, principalement analysés sous l'angle du loisir. Comment « accueillir chaque année davantage de promeneurs de plus en plus motorisés, leur procurer des possibilités de distraction et de détente, tout en sau-

vegardant le patrimoine forestier ». C'est ainsi que le problème est posé par le ministère de l'agriculture qui publie à cet effet, le 20 octobre 1964, une circulaire sur le rôle social des forêts domaniales : Premières instructions sur le rôle des forêts dans la civilisation des loisirs. Cette directive donne le coup d'envoi à l'ONF nouvellement créé pour investir ce volet de façon dynamique. Dans un premier temps, les équipements réalisés, routes et aires de stationnement, financés en grande partie par l'État, ont pour but essentiel de favoriser l'accès à la forêt et d'inciter le maximum de visiteurs à la fréquenter.

1965 - 1980 : la forêt, vue comme un espace de récréation et de loisirs

Face à la transformation sociale économique et culturelle de la société française au début des années 1960, les décideurs publics s'interrogent sur les usages sociaux de la forêt principalement analysés sous l'angle du loisir et, particulièrement au cours des années 70, sur la possible sur-fréquentation des forêts. Pour Bernard Kalaora, la question essentielle pour les responsables forestiers de l'époque est de déterminer comment, dans ce contexte, protéger les espaces naturels des pressions urbaines qui tendent à les détruire ?



P. Camoin, Cemagref

Aménagement cyclopathe

En 1967, une première grande enquête de fréquentation, sera confiée à la SARES pour le compte de l'ONF. Cette enquête met en évidence le nombre important de visiteurs qui fréquentent les forêts d'Île-de-France. Elle montre aussi que cette fréquentation n'est pas homogène au sein de la société et que celle-ci varie selon les catégories socioprofessionnelles (CSP) qui apparaissent comme la variable explicative prépondérante. Dès 1973, Robert Ballion (avec l'INSEE) élargit le champ d'investigations et lance une enquête nationale auprès de 3000 ménages. Les résultats tendent à valider ceux de la SARES. Presque à la même époque, B. Kalaora et une équipe de l'INRA d'Orléans lancent aussi une série d'enquêtes sociologiques sur ce thème. S'ils ne rejettent pas l'importance des CSP, ils font valoir aussi la notion de distinction culturelle où la position dans l'échelle du savoir est décisive dans la façon de fréquenter (ou de consommer) l'espace forestier. Pour R. Baillon, il y aurait, en fonction de l'échelle sociale, des comportements oscillant de la visite instrumentale jusqu'à la visite « noble, rousseauiste ». Avec une emphase mise sur la culture, B. Kalaora démontre de son côté que plus les individus sont instruits, plus ils fréquentent la forêt (la forêt entre alors dans la catégorie des biens culturels, tels les musées).

Suite à ces enquêtes, la forêt, sur le plan social, est pensée en terme d'espace de récréation et de produit de consommation de masse (comme le sont d'autres biens culturels tels que les livres et les spectacles). Elle apparaît comme un espace qui offre une possibilité de retraite hors de la vie moderne, hors de la ville. Elle est le symbole de la « non-ville » ce que Françoise Lugassy analyse d'un point de vue psychosocial comme une échappatoire à la vie citadine, une tentative de contourner les dysfonctionnements sociaux urbains. Ces travaux montrent aussi que la forêt tout en étant un espace recherché, reste associée à certaines idées de peur (liées souvent à l'imaginaire collectif). Un premier bilan de ces enquêtes montre que l'étude de la fréquentation est au cœur des dispositifs d'enquête qui ont

pour but précis de permettre au gestionnaire d'aménager la forêt menacée par la pression du public. Ces enquêtes sociologiques ont aussi produit et stabilisé des catégories d'analyses qui se retrouvent dans la plupart des travaux menés sur la forêt lors des deux décennies suivantes (caractérisation de la fréquentation, lieu de résidence et moyen d'accès, structure sociale et mode de vie, pratiques, usage noble ou instrumental de la forêt...). Outre leur aspect très descriptif, elles ont, de plus, fourni des réponses à l'origine sociale de ces phénomènes. En matière d'aménagement, ces enquêtes se sont encore traduites par la mise en place d'équipements censés satisfaire la fonction récréative dévolue à la forêt (aire d'accueil, parking...). Mais le constat des dégradations dues à la surfréquentation de certains sites conduit le ministère de l'agriculture à infléchir sa politique en matière d'accueil du public (circulaire du 26 février 1979) sur plusieurs points : la forêt est fragile et doit être protégée d'une pression de fréquentation excessive. Elle doit conserver son aspect naturel et les équipements doivent être « légers, diffus et discrets ». Ce sont les équipements linéaires, et tout particulièrement les sentiers pédestres qui sont privilégiés. Enfin, la fréquentation motorisée doit être limitée. La circulaire donne également aux gestionnaires quelques indications succinctes pour la réalisation des plans de circulation et la gestion des aires d'accueil. L'implication des collectivités est désormais considérée comme un préalable indispensable pour la réalisation et l'entretien des aménagements et équipements pour l'accueil du public.

En revanche, ni la circulaire, ni les enquêtes n'apportent d'éléments susceptibles d'orienter la gestion et les travaux forestiers courants. Pour cela, une voie parallèle est choisie qui n'est pas celle des attentes du public mais qui passe plutôt par des préconisations d'experts. En collaboration avec le Cemagref puis de manière autonome, l'ONF édite à cet effet plusieurs guides techniques et des recommandations concernant à la fois l'accueil du public et la prise en compte du paysage lors des aménagements forestiers (Breman, 1976 ; Breman *et al.*, 1992 ; ONF, 1999).

1980 - 1995 : la société se met au vert

En 1987, le rapport *Our Common Future / Notre avenir à tous* de la commission mondiale pour l'environnement et le développement est l'élément marquant qui propulse sur la scène publique la problématique environnementale. Sans laisser prévoir un tel engouement, le thème de l'environnement s'est rapidement affirmé. De pollution spécifique, l'opinion publique est passée à une vision plus globale incluant le milieu naturel et tous les organismes qui y vivent. Dans cet élan, la forêt revêt, pour la majorité des Français, l'idéal de la nature. Forêt et Nature deviennent sensiblement des synonymes. C'est l'époque de la protection de l'environnement, de la mise en réserve de sites... La première enquête nationale qui montre clairement l'émergence de préoccupations environnementales à propos de la forêt date de 1991 (BVA, 1991). La forêt y est associée à l'idée de nature ; elle est aussi vue comme un milieu menacé, en régression, et un patrimoine à protéger. Ces tendances sont confirmées les années suivantes par d'autres enquêtes dont celles de l'IFEN-CREDOC sur les Français et leur environnement. La forêt conserve ce caractère de lieu propice à la promenade et à une fréquentation de type familial par des catégories aux revenus et au niveau d'éducation plus élevés que la moyenne, ce qui ne fait que confirmer les résultats des enquêtes sociologiques des années 1970. Paradigme de la nature, l'accent est mis sur les menaces environnementales auxquelles la forêt est soumise : incendies (médiatisation récurrente des feux de forêts estivaux en zone méditerranéenne, pollution (pluies acides et dépérissement des forêts), urbanisation, et aujourd'hui tempêtes...

De forêts menaçantes à forêts menacées. Les enquêtes au fil du temps

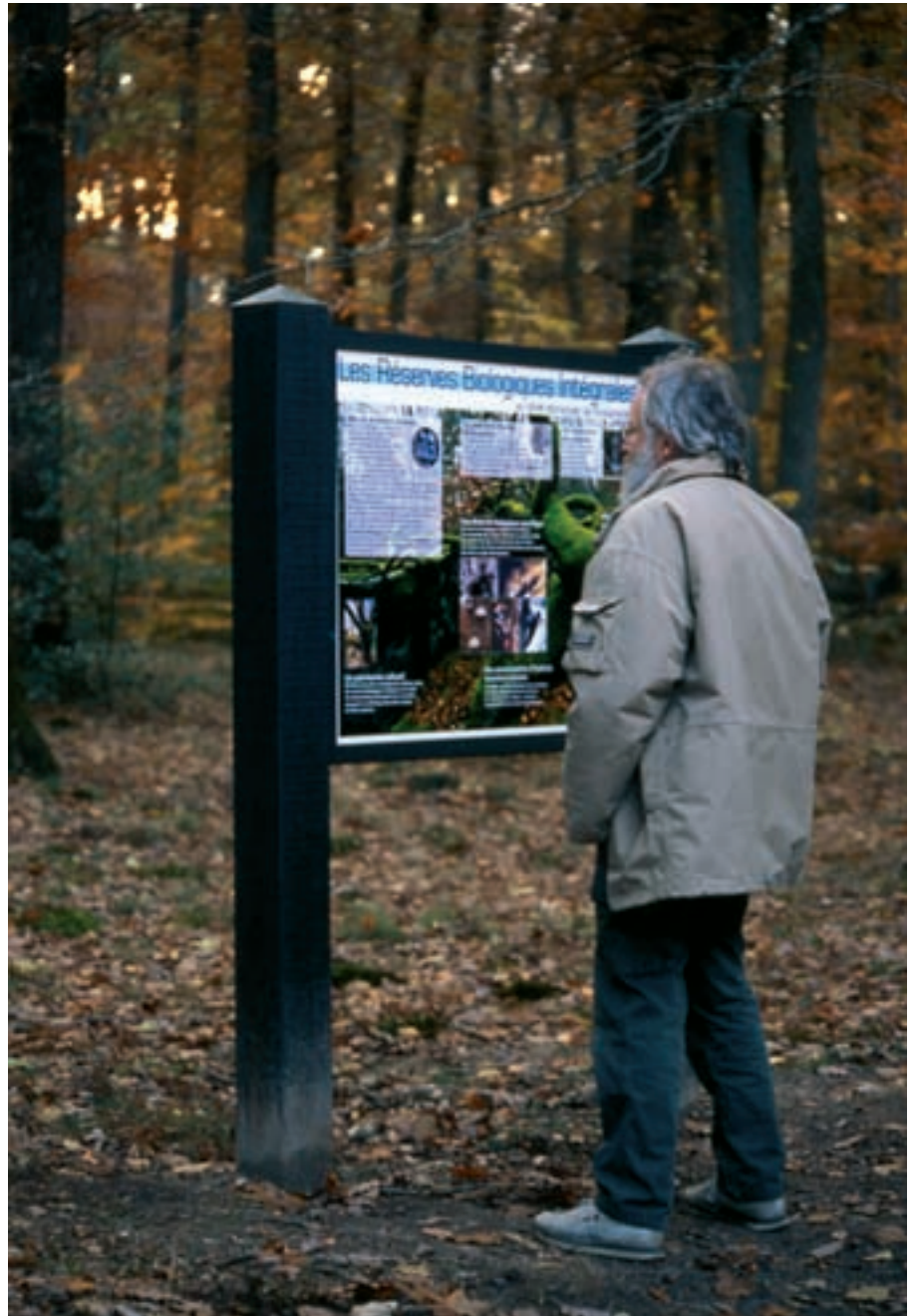
Abondamment étudié dans les années 1970, le lien forêt/société

semble faire l'objet de moins d'études dans les années 1980. Le mariage des sciences de la société et des sciences de la nature n'est pas évident. Demeurent des enquêtes de fréquentation dans différentes régions françaises basées sur les méthodes mises au point lors de la décennie précédente. On retrouvera à partir de 1990, des enquêtes plus pointues, fruit des travaux de bureaux d'études et d'instituts de sondages. Les études de marché et les techniques de marketing prennent le pas sur la recherche et l'enquête académiques.

Le citoyen d'aujourd'hui n'est plus dans l'euphorie de l'après-guerre : le choc pétrolier et les menaces écologiques n'y sont pas étrangers. Le mode de vie contemporain avec un temps libre croissant plus fractionné (mais pas nécessairement dévolu aux seuls loisirs, selon les enquêtes de l'INSEE et du ministère de la Culture) change les pratiques culturelles. Où est la place de la forêt dans celles-ci ?

Par ailleurs, ce citoyen reçoit un flot continu d'informations variées. Il doit faire un tri qu'il réajuste en fonction d'intérêts multiples (personnels et collectifs) : les théoriciens parleront d'un citoyen « réflexif », c'est à dire qui examine et révisé constamment son action à la lumière des nouvelles informations qu'il capte (Giddens, 1994). La direction à suivre n'est plus donnée, il n'y a pas un modèle, mais plusieurs types de comportements. L'utilisateur de la forêt semble demander tout et son contraire (une forêt sauvage et sécurisée), mais ce paradoxe n'est pas irrationnel... il est humain !

Parallèlement à ces enquêtes d'opinion nationales qui reflètent souvent des pratiques urbaines de la forêt (sport, « week-end à la campagne »), les enquêtes qualitatives, plus localisées, mettent en évidence la permanence d'un rapport à la forêt fondé sur des pratiques traditionnelles de chasse et de cueillette. Ces enquêtes qualitatives dans différents types d'habitat social et de massifs forestiers révèlent au public des usages différenciés. Notre façon d'analyser la société est-elle trop urbaine ? Quelle est la part d'autonomie du monde rural, de cer-



A. M. Granet, ONF

Le public, très sensibilisé à l'environnement, a besoin d'informations de qualité

taines régions... peut-on suggérer des usages multiples de la forêt ? Les futures enquêtes, doivent nous aider à bâtir notre « savoir » collectif.

Des enjeux sociaux évolutifs, à observer et accompagner

De fait, si la prise de conscience environnementale a modifié les regards

de la société en général sur la forêt, ces nouveaux regards ne se sont pas, pour autant, substitués aux représentations et aux pratiques sociales plus classiques. Même s'il peut sembler en retrait de ces enquêtes, le rôle de la forêt de production n'est pas pour autant occulté. La forêt, au tournant du siècle, n'a pas été transformée en sanctuaire ni en réserve écologique intégrale ; elle reste un lieu prisé pour les sorties ludiques.

Les fonctions sociales de la forêt, un enjeu d'avenir pour les forestiers

Aujourd'hui, dans une société urbanisée, complexe et mouvante, s'adapter aux nouvelles attentes de la société vis à vis de la forêt –et de la forêt publique en particulier- est un impératif pour l'ONF.

Encore faut-il identifier et caractériser ces attentes, ce qui n'est pas simple : elles évoluent en permanence, se font jour à l'occasion de conflits, paraissent ambiguës voire contradictoires, combinent plusieurs échelles, associent des acteurs multiples... Elles intègrent la gestion forestière et des paysages, les préférences et pratiques de l'individu, les représentations de la société, les modes décisionnels...

Les réflexions menées avec le comité scientifique de l'ONF dans le cadre du bilan patrimonial ont fait apparaître la nécessité d'un véritable travail de fond sur la demande sociale pour mieux appréhender les enjeux liés à la forêt et ainsi pouvoir mettre en œuvre une gestion plus conforme aux attentes sociales. Elles ont abouti à la mise au point d'un programme de recherche-développement pluridisciplinaire, dont les objectifs opérationnels sont de définir des outils et méthodes pour une gestion plus en phase avec la société ainsi que des critères et indicateurs dans le domaine des enjeux sociaux.

Un volet « Forêt et Société » a été développé dans le cadre de la convention ONF-CEMAGREF, dont la 1ère partie présentée ici et réalisée par le groupement de Bordeaux, consistait en une analyse bibliographique des travaux d'enquête précédemment réalisés, afin de dresser un état des lieux. Un premier constat doit être fait : malgré l'importance des pratiques de loisirs en forêt, on ne peut plus se contenter aujourd'hui d'une vision des fonctions sociales de la forêt sous l'angle exclusif des fonctions récréatives. La réalisation d'équipements pour l'accueil du public n'est plus une réponse satisfaisante et suffisante aux attentes du public. D'autres dimensions se sont progressivement imposées et c'est ce que la démarche entreprise doit nous permettre de mieux comprendre.

La phase exploratoire 2003 va être complétée jusqu'en 2007 par plusieurs actions permettant de multiplier les points de vue : enquête nationale sur les représentations de la forêt, les usages et pratiques, les préférences, entretiens qualitatifs approfondis permettant d'affiner et de mieux comprendre les résultats nationaux, thèse d'un ingénieur FIF analysant la demande sociale à partir d'études de cas en vue de généralisation ultérieure.

L'analyse coordonnée de ces différentes approches doit permettre à l'ONF de poser les fondements d'un Observatoire des attentes sociales afin de mieux concilier les actions aux attentes de la société et aux impératifs du développement durable.

La société (civile, administrative, politique...) elle-même réflexive, continue son adaptation. Aujourd'hui des dossiers mis à l'avant dans les réflexions touchent, de près, le rôle social de la forêt. Des thèmes tels la multifonctionnalité (où l'activité sylvicole est liée à la protection environnementale et au rôle social) et la participation locale (deux idées inscrites dans la Loi d'orientation sur la forêt de 2001) peuvent dans l'avenir transformer la relation de la société à la forêt. Il s'agit d'accompagner ces

transformations sociales : c'est ce que l'ONF tente de faire aujourd'hui pour les forêts sous sa compétence.

La forêt est promue en tant que lieu d'intégration sociale ou, au moins, permettant la coexistence de différents acteurs sociaux. Pour autant, la transformation de la forêt génère des problèmes nouveaux : elle peut agir soit comme un révélateur de conflits entre acteurs locaux et « étrangers » (l'urbain, le touriste, le randonneur...) soit comme un vecteur de

lien social (dans le cas d'un partage et de pratiques conviviales de l'espace forestier). C'est aussi un lieu où s'expriment différentes formes de marginalité voire d'exclusion qui sont souvent dénoncées au nom des atteintes portées à l'environnement (déchets, vandalisme, occupation illégale de terrain privé...) mais souvent révélateur de conflits sur les droits de propriété ou la peur de l'autre. Le lien entre la forêt et la société reste encore trop méconnu et mérite qu'on s'y intéresse.

Philippe DEUFFIC

Unité ADER, Cemagref Bordeaux
philippe.deuffic@bordeaux.cemagref.fr

Anne-Marie GRANET

ONF, direction technique
mission fonctions sociales de la forêt
anne-marie.granet@onf.fr

Nathalie LEWIS

Unité ADER, Cemagref Bordeaux
nathalie.lewis@bordeaux.cemagref.fr

Bibliographie

- BREMAN, P., 1976. Prise en compte des facteurs « paysage » et « récréation » dans l'aménagement forestier, Cemagref, Nogent-sur-Vernisson, 34 p
- BREMAN, P., MOIGNEU, T. ; LAVERNE, X., 1992. Directives paysagères pour la région Île-de-France, DTC-ONF, Fontainebleau, 66 p
- GIDDENS, A., 1994. Les conséquences de la modernité, Paris, L'Harmattan, 192 p
- KALAORA, B., 1993. Le musée vert : radiographie du loisir en forêt. Paris, L'Harmattan, 304 p
- LEWIS, Nathalie, et al., 2003. De 1960 à 2003 des enquêtes pour cerner le lien forêt et société. État de l'art et pistes exploratoires, Cemagref, Bordeaux ONF, 1999. Guide des traitements des paysages. ONF, Paris, classeur avec fiches, 64 p
- WHITED T., 2000. Extinguishing disaster in Alpine France: the fate of reforestation as technocratic debacle. Geojournal, vol. 51, pp. 263-270